DEMANDE DE CONTRAT D'ACHAT D'ENERGIE ELECTRIQUE PRODUITE PAR UNE INSTALLATION UTILISANT L'ENERGIE RADIATIVE DU SOLEIL (FS15)

Cas entrant dans le cadre de l'appel d'offres « installations photovoltaïques sur bâtiments et ombrières de parking de puissance crête comprise entre 100 et 250 kW » de mars 2015

Version V1
Période n°

Nous demandons à bénéficier d'un contrat d'achat au titre de l'appel d'offres « installations photovoltaïques sur bâtiments et ombrières de parking de puissance crête comprise entre 100 et 250 kW » de mars 2015 (FS15) pour l'installation définie ci-dessous utilisant l'énergie radiative du soleil. Dans ce but, nous vous communiquons les caractéristiques principales de cette installation.

A. Nom ou raison sociale du producteur : Adresse : Code postal : Commune : **SIREN du Siège social :**	**Informations producteur :** Nom du contact : Adresse : Tél. : Fax : Email :	**B. Installation de production :** Nom de l'installation : Adresse : Code postal : Commune : **SIRET de l'installation :**

1- Puissance crête installée ou puissance électrique maximale installée	kW
2- Nature de l'installation ☐ Installation fixe	
3- Tension de livraison : ☐ 230 Volts ☐ 400 Volts ☐ Autres cas : (préciser la tension)	
4- Nature de l'exploitation ☐ Vente en totalité ☐ Vente en surplus	
5- Numéro du contrat conclu avec le gestionnaire de réseau	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
6- Prix d'achat de l'électricité produite	€/MWh hors TVA
7- Régime TVA ☐ Le producteur déclare bénéficier de la franchise fixée par l'article 293 B du code général des impôts ☐ Le producteur est assujetti à la TVA et déclare ne pas bénéficier de la franchise fixée par l'article 293 B du code général des impôts *Conformément à l'article 16 de la loi n°2012-354 du 14 mars 2012, portant loi de finances rectificative pour 2012, les factures émises à compter du 1er avril 2012 ne devront comporter que le montant hors taxes, à l'exclusion de toute TVA.* **Numéro de TVA Intra communautaire** : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	
8- Date de mise en service de l'installation	_ _ / _ _ / _ _ _ _
9 – Cas particuliers : lorsque l'installation a bénéficié d'un contrat d'achat dans les conditions tarifaires définies dans l'arrêté du 4 mars 2011 *(Cela concerne uniquement des installations éventuellement mises en service entre la date de candidature à l'appel d'offres et la date de notification lauréat)*	
Numéro du contrat d'obligation d'achat	BTA _ _ _ _ _ _ _
Index relevé à la date de la présente demande de contrat	_ _ _ _ _ _

Information Responsable d'Équilibre

L'acheteur exige la formalisation d'un Accord sur le Rattachement au Périmètre d'Equilibre (voir le livret producteur).
Le retrait interviendra automatiquement à la fin de la vingtième année du CARD. L'acheteur peut demander un retrait anticipé de l'installation de son périmètre d'équilibre selon les procédures classiques en cas de désaccord sur l'exécution du contrat, il en informe le producteur.

J'atteste que les données pré remplies sont conformes à mon dossier de candidature à l'appel d'offres.

Fait à : **Le Producteur (Nom, Signature, Cachet si société)**
Le :

Mandatement ci-après (optionnel - si l'option est retenue les 2 signatures sont obligatoires) ou **Mandat joint** (cocher) ☐

Je (Nous) soussigné(s) …… confie (confions) à …… qui accepte le soin d'accomplir les opérations suivantes en mon nom et pour mon compte :
- effectuer la demande de contrat d'achat ci-dessus auprès d'EDF,
- élaborer avec EDF le contrat d'achat qui me sera présenté pour signature.

Fait à **le**
Signature du producteur (mandant) **Signature du Mandataire (mandaté)**

Les données recueillies par EDF font l'objet d'un traitement informatique ayant pour finalité la gestion de la demande de contrat d'achat et, le cas échéant, l'élaboration et l'exécution du contrat d'achat. Elles peuvent également avoir pour finalité de communiquer au demandeur des informations générales relatives à l'obligation d'achat d'électricité. La collecte de ces données est obligatoire. Les données sont utilisées par EDF, responsable du traitement, ses prestataires et des établissements financiers et postaux pour les seules finalités susmentionnées.
Conformément à la loi dite « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, le demandeur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des données qui le concernent, qu'il peut exercer en écrivant à l'adresse à laquelle il a envoyé sa demande de contrat d'achat.

Les données pré remplies correspondent aux informations CRE

© EDF 2016 - Ce document est la propriété d'EDF. Toute communication, reproduction, publication, même partielle, est interdite sauf autorisation écrite d'EDF.